

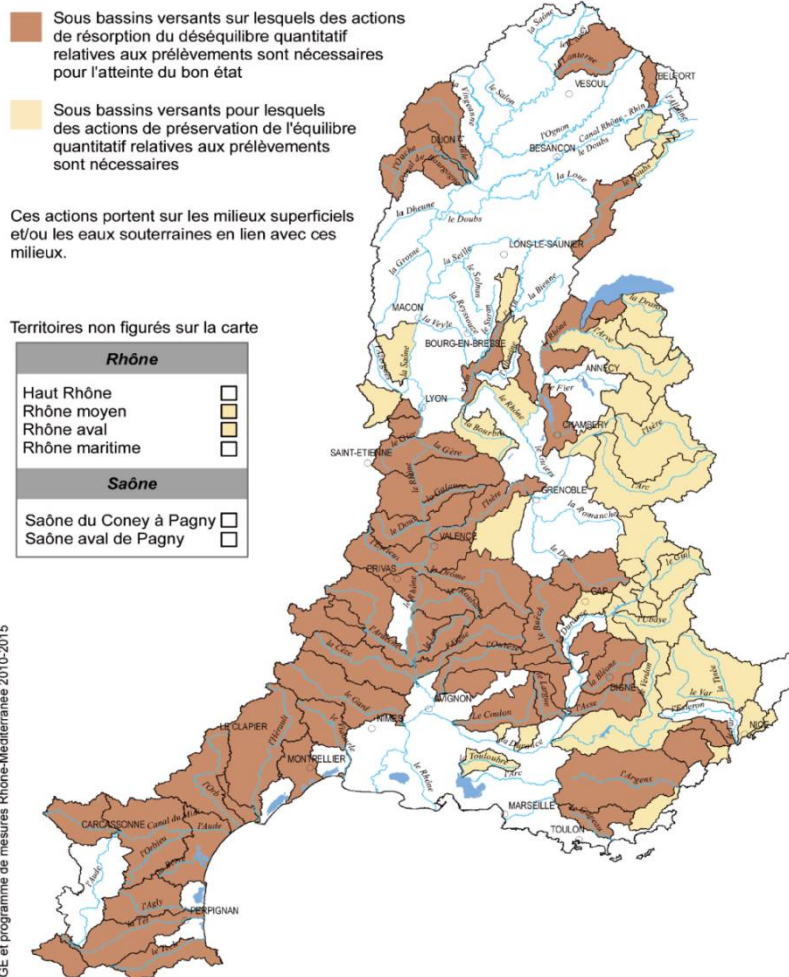
# Gestion quantitative des ressources en eau

**Besoin en eau agricole,  
Changement climatique,  
Respect de l'environnement**

# • Éléments de contexte

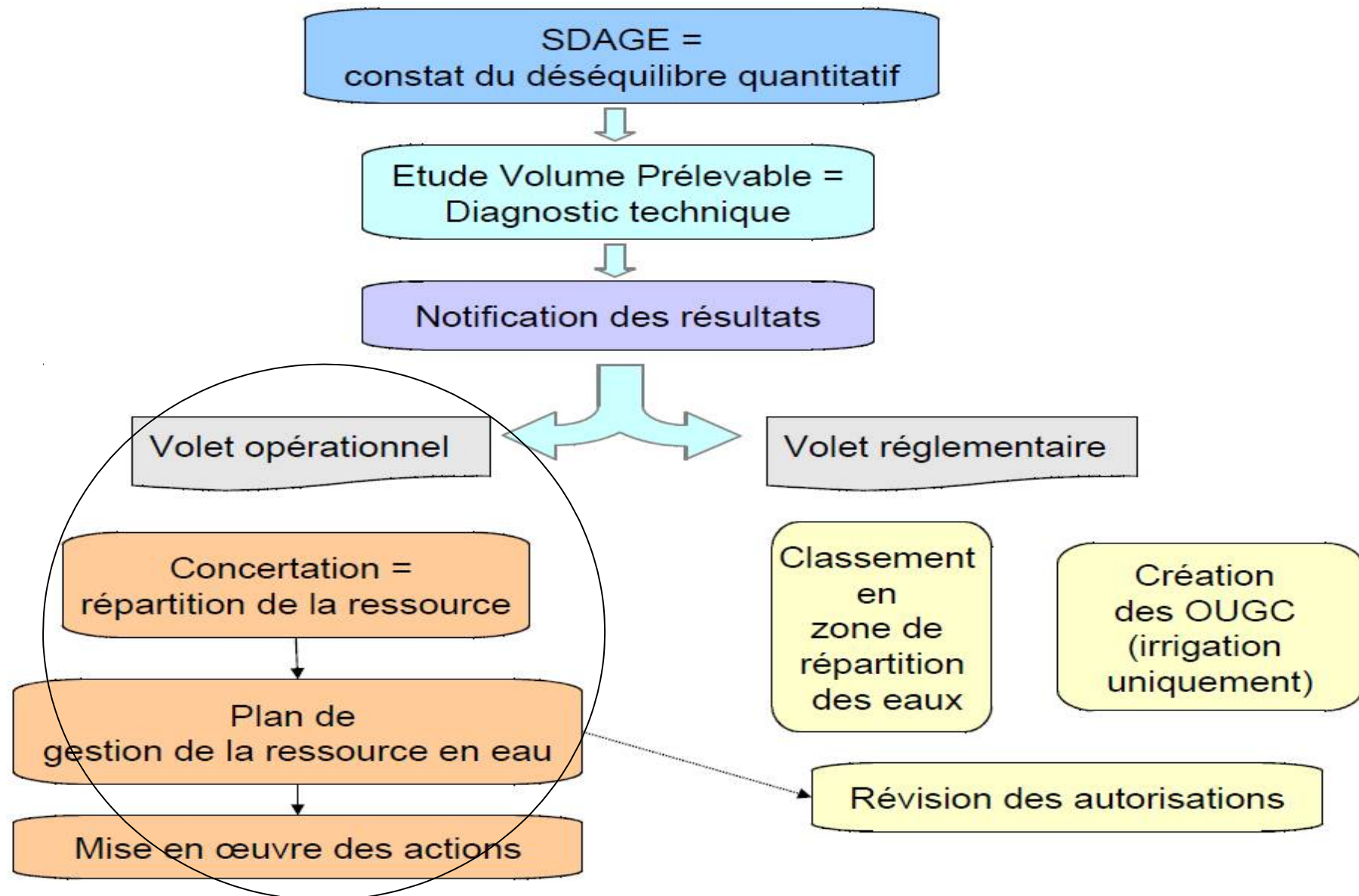
- **Orientation Fondamentale n°7 du SDAGE Rhône-Méditerranée 2010-2015** (reprise dans le SDAGE 2016-2021) :
  - « **Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir** »
  - Objectif : **Résorber les déséquilibres actuels**
  - → Plusieurs territoires (bassin versant ou aquifères) identifiés en situation de déséquilibre quantitatif
  - → Nécessité de mener des études de **définition des volumes prélevables** sur ces territoires puis d'élaborer un plan d'actions pour atteindre l'équilibre quantitatif

CARTE 7-D : Equilibre quantitatif relatif aux prélèvements



SDAGE et programme de mesures Rhône-Méditerranée 2010-2015

# Les différentes étapes de gestion quantitative



# Études volumes maximums prélevables



## Enjeu

## Objectifs finaux



## Résorption des déficits

◆ Retour à l'équilibre entre l'offre et la demande en eau

◆ Objectif du Plan de gestion de la rareté de l'eau (2005)

◆ SDAGE 2010-2015 ; 2016-2021

◆ Loi sur l'eau 2006 : gestion collective de l'irrigation

Volume  
autorisé



# Les grandes étapes des EVP

1- Bilan des prélèvements existants



Quantification, localisation des prélèvements. Analyse des tendances.

2- La ressource disponible



Analyse de l'hydrologie naturelle, des débits d'étiage

3- Les objectifs quantitatifs  
Débits biologiques, niveaux en nappe



Les besoins des milieux

4- volumes prélevables permettant de respecter les débits / niveaux d'objectif



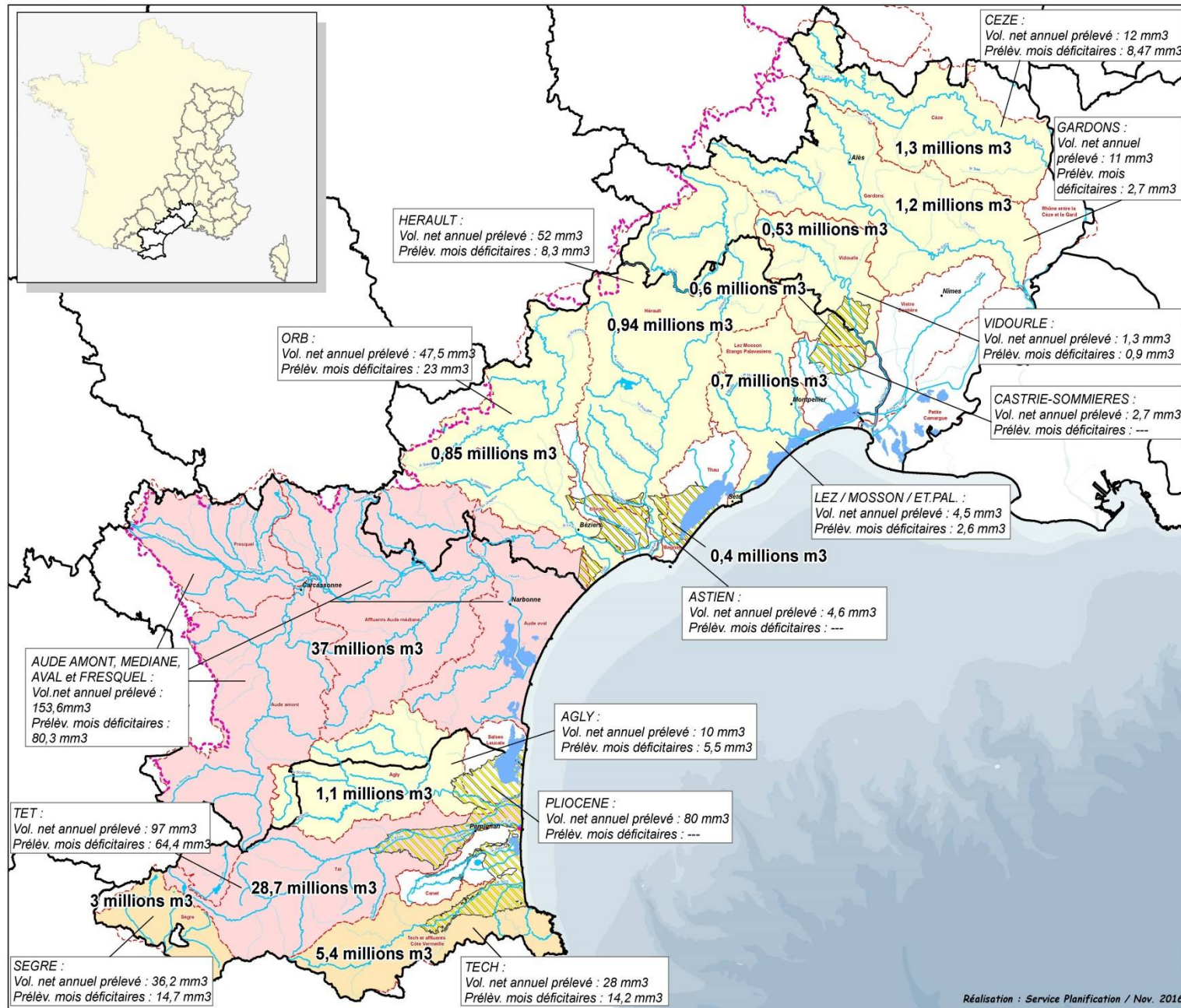
Éviter la crise 8 années /10

5- propositions globales de répartition et de périmètre d'organisme unique, si nécessaire



Des scénarii pour alimenter la concertation





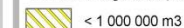
Légende

**RESSOURCE :**

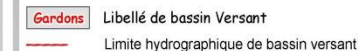
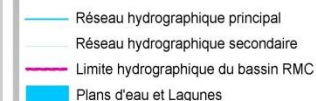
Déficits nets globaux (eaux superficielles)



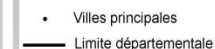
Déficits nets globaux (eaux souterraines)



**HYDROGRAPHIE :**



**ADMINISTRATIF :**



**Total**  
**81 millions m<sup>3</sup>**  
Déficits globaux  
(calculés / prélèv.nets)



Source de données

- Données : AERMIC  
 - Référentiels sous bassins versants,  
 - Masses d'eau rivières, plans d'eau, de transition,  
 - Estimation suite aux EVP (AERMIC-DREAL)

Fonds : World Topo Map



# Elaboration d'un PGRE

Étude Volume Prélevable =  
Diagnostic technique

Définition d'un volume  
prélevable global

+

Pistes d'Actions

Concertation

Accord sur un partage de  
la ressource entre les  
différents usages de l'eau

Définition d'un  
programme d'actions  
réalisables  
Portage par les usagers

Accord = plan  
de gestion

Cas d'un  
SAGE

Intégration du résultat  
de la concertation dans  
le Règlement

Intégration du  
programme d'actions  
dans le PAGD

Cas sans  
SAGE

Approbation d'un accord entre gestionnaires, usagers, État  
et financeurs des actions

# Les plans de gestion de la ressource en eau

## Le contenu d'un PGRE:

- un programme d'actions pour atteindre l'équilibre quantitatif et un échéancier pour ce retour à l'équilibre (économies d'eau, ressources de substitution, règles de gestion, ...)
- il organise le partage du volume d'eau prélevable global entre les différents usages
- il assure le suivi du programme d'actions et l'évolution des ressources sur le plan quantitatif



# Les plans de gestion de la ressource en eau

**PGRE** : Un outil pour planifier les actions et les décisions pour gérer les quantités d'eau sur un territoire en déséquilibre, pour une gestion équilibrée et durable

**Objectif** : le retour à l'équilibre



**Un calendrier défini par le SDAGE** :

« la mise en œuvre des PGRE doit permettre le retour à l'équilibre pour 2021 »

# Retour à l'équilibre

## Démultiplier les économies d'eau :

- Réduction des fuites sur les réseaux
- Meilleure gestion de l'irrigation
- Choix de systèmes de culture adaptés
- Maîtrise des arrosages publics
- Réutilisation des eaux usées traitées
- Recyclage

# Retour à l'équilibre

- Rechercher la sobriété de tous les usages
- Optimisation de la gestion des ouvrages
- Aller vers des ressources de substitution à partir de ressources non déficitaires
- Création de nouvelles ressources dans le cadre de projet de territoire
- Compatibilité aménagement du territoire et disponibilité de la ressource

# PGRE / PTGE

## PTGE = PGRE

- **Sur les bassins en déficit PTGE = PGRE avec un volet prospectif**
- **Sur les bassins non déficitaires : PTGE, sans nécessité de définir les volumes prélevables**